

[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **9 (1944)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

On s'informe des
nouveaux films
par les annonces
des maisons
de location

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ. KINEMATOGRAFIE

Schweizer **film** Suisse

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

9^{ème} année . 1944
No. 2 . 1 novembre

Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Éditeur: Association cinématographique Suisse—Imprimé par E. Löpf-Benz, Rorschach
Commission de la rédaction: G. Eberhardt, Dr Th. Kern, V. Zwicky, M. Rey-Willer, E. Löpf-Benz
Régie d'annonces: Reag S. A. de réclame, Zurich, Weinbergstrasse 11, Tél. 283333

A propos du film télévisé

I.

Nous avons vécu, il n'y a pas si longtemps, l'époque des cinémas ambulants, que s'en allaient de foire en foire. Aujourd'hui, les cinémas ne sont plus nomades; seules les bandes de pellicule s'en vont d'une salle à l'autre, sous forme de colis postaux. Verra-t-on mieux dans un proche avenir, et pourra-t-on éviter ce transport? De récentes réalisations techniques permettent de l'espérer, et particulièrement l'invention de M. le prof. Fischer, au laboratoire de physique technique de l'E.P.F., invention dont il a déjà été question dans cette revue.

La *Gloria-Film*, de Zurich, a réalisé un documentaire remarquable à propos de cette réalisation. Cette bande expose en images, en dessins schématiques, en un commentaire approprié, les principes de la télévision, les procédés connus, puis ceux qu'inventa le prof. Fischer, et montre enfin comment fut réalisée l'invention zurichoise, ainsi qu'un film télévisé. Cette bande, qui s'accompagne d'une très intelligente présentation en langue française de M. Albert Ghenzi, assistant de M. le prof. Fischer, sera bientôt projetée en Suisse romande également. Nous sommes heureux de pouvoir publier ici quelques passages du texte où M. Ghenzi expose les principes de la télévision cinématographique et la réalisation de l'idophore.

«La scène à téléviser est analysée par un appareil de prise de vues, nommé télécaméra, c'est-à-dire qu'elle est découpée en un certain nombre de lignes; la clarté ou

luminosité de *chaque point* de ces lignes est enregistrée par une cellule photoélectrique avec multiplicateur.

Les premières émissions furent réalisées avec 30 lignes, puis ce nombre a été augmenté, ce qui améliore sensiblement la qualité de l'image. Les normes allemandes adoptées également par l'Institut de Physique Technique sont les suivantes: La scène est décomposée en 441 lignes et cela 25 fois par seconde. Chaque ligne a 530 points, si l'on admet un format d'image tel que le rapport de sa hauteur à sa largeur soit 5/6. L'image entière se compose donc d'environ 235 000 points. Pour les 25 images transmises, cela fait à peu près 6 millions de points à analyser par seconde. Le rôle de la cellule photoélectrique est de transformer l'intensité lumineuse de ces 6 millions de points en 6 millions de courants électriques partiels qui formeront ce que l'on appelle le signal de télévision. Une bonne cellule doit donc être capable de suivre ce rythme vertigineux et de plus chaque courant partiel doit être suffisamment grand. Seule la cellule photoélectrique au césium avec multiplicateur remplit ces conditions. Le signal de télévision est ensuite amplifié, puis transporté au moyen d'un courant haute fréquence.

La transmission de l'émetteur au récepteur peut s'effectuer de deux manières: le mélange signal de télévision courant haute fréquence étant donné sur une antenne électrique ou bien sur un câble spécial. Dans le premier cas nous aurons la télévision sans fil, correspon-

ZURICH

Weinbergstrasse 54
Tel. 8 42 00

FILMTECHNISCHE INDUSTRIE

CINEGRAM S. A.

INDUSTRIE DU FILM CINÉMATOGRAPHIQUE

GENÈVE

3, rue Beau-Site
Tél. 2 62 30